

Montastruc la Conseillère, le 5 février 2018

Aux

Parents d'élèves de 3^e

Objet : Epreuve de l'ASSR niveau 2

Madame, Monsieur,

L'éducation à la sécurité routière se construit tout au long de la vie et le collège y joue un rôle essentiel. La préparation des ASSR constitue l'un des moyens de former les élèves à un comportement responsable dans l'espace routier.

La possession de l'ASSR de niveau 2 ou de l'ASR est obligatoire pour pouvoir s'inscrire au permis de conduire (Code de la route, R221-5) et au BSR (Brevet de sécurité routière).

Cette année, la préparation et la passation vont se faire dans le cadre de l'éducation morale et civique (EMC), les enseignants d'histoire-géographie-éducation morale et civique pourront, à travers leurs enseignements, sensibiliser et accompagner cette démarche.

Les professeurs principaux seront eux aussi investis dans la démarche et pourront, notamment dans le cadre des heures de vie de classe, y travailler avec les élèves.

Enfin, comme tous les ans, les assistants d'éducation se mobiliseront pour permettre aux élèves de s'entraîner pendant les heures d'étude.

Votre enfant va être présenté(e) aux **épreuves de l'Attestation Scolaire de Sécurité Scolaire (ASSR) de niveau 2 le jeudi 22 mars 2018**, comme tous les élèves de 3^e. Afin qu'il puisse s'y préparer, **le Conseil Départemental de Haute Garonne lui a offert un code de la route en classe de 5e**. Nous vous demandons de bien vouloir vous assurer que votre enfant l'a conservé (l'établissement ne peut pas en fournir un autre) et en fait bon usage pour être prêt pour cette épreuve. De plus, le ministère de l'Education nationale a mis en ligne un site s'entraînement à l'adresse suivante :

<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/>

Nous vous recommandons de laisser votre enfant s'entraîner aux épreuves sur ce site. Si vous ne disposez pas d'une connexion internet, votre enfant peut se présenter à la vie scolaire pendant ses heures de permanence pour demander à avoir accès à un ordinateur pour s'entraîner aux épreuves.

En souhaitant par avance tout le succès possible à votre enfant lors de cet examen, je vous prie, d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Emmanuel Robert,
Principal adjoint